Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)



PHOTO NON DISPONIBLE

Bien concerné

1 Rue E. Branly - Logement 4 - ESC AA - RC

77000 MELUN

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT:

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Date du rapport: 09/03/2020 **Date de visite**: 27/02/2020

Fait à : VILLEPINTE

Référence du dossier : Diffus OPH77

Référence du rapport :

10LAA0004 09/03/2020 - 11:39

Nombre de prélèvements : 8

Auteur du rapport : Olivier GUERIN Fonction : Opérateur de repérage Certificat de compétence : n° 17-881

Délivré par : ABCIDIA

Contrat d'assurance :

AXA France

313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX



Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.



SOMMAIRE

I. I	PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	3
1.	PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	3
2.	PERIMETRE DU REPERAGE	
II. (CONCLUSIONS	4
III.	OBJET DE LA MISSION	5
1.	DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	5
2.	PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION	6
1.	PRESTATIONS REALISEES	6
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
3.	PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	
V. I	RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
1.	MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2.	LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	9
VI.	OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	
ANN	EXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	11
	EXE 2 - PV ANALYSES	
	EXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	
	EXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	
ANN	EXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	20
ΔΝΝΕ	EXF. 6 - PLANS / CROQUIS	22



I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

	HABITAT 77 -		ille e	Спат	Е	PAGI	ENº 1
	M ET ADRESSE DE L'EXPÉDITE 77 - oph de seine et marne	E	30N D	E TRAV	AUX	2020	2718
ANT. MEI	LUN PORTE BRIE UE CHARLES PEGUY CS :			****			
	ELUN CEDEX 64 14 11 11				IAG (EXPERT)
Réf. fournisseur		70001900015	3	33 BIS BOUL BEME ETAGI 78300 POISS		EITA	
larché n° Provenance Objet	EX-MELUN VAL SEINE HONORAIRES		,	78300 FOISS	.,		
ERVICE	SCE MELUN PORTE BRI		éphone 03	21734144 PROT ST	EDHANE	*	20
OCALISATION	Programme 10 MELUN	- BRANLY	AA Ét			Module 10	LAA0004
ADRESSE	**		ne	ILIANI UBS CIBS	CHEZ LE GANG	ALLIN	
	1 RUE E. BRANLY 77000	MELUN					
DÉ	LAIDEXÉCUTION IS JO)URS	PÉRIODE	DU 11-02	2020 AU 25-0	2-2020	
ARTICLE	DÉSIGNATIO	ON		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	н.т. то	TAL H.T.
AMI45	REPERAGE AMIANTE AVANT			1,00	5,00		5,00
	D'ENTRETIENS OU RÉPERATIONS REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVA						
	"SOLS-MURS-PLAFONDS-FAIENCE		47				
	ETC"			I	40.00		
AMI73	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENT			16,00	48,00		768,00
OTAL H.T. I.T. ACTUALI CEFFICIENT IABAIS OTAL H.T.	SE REGIONAL						773,00
V.A. OTAL T.T.C.	20,00 %						154,60 927,60
FFECTATION E	UDGÉTAIRE		~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	OSTE BUDGETA	IRE	MONT	ANT T.T.Q 927,60
		ME2 HONORA	1120 2010 11				
CODE BUDGET 1 HONAMI. FRECTATION A	A A760 AME2 N NALYTIQUE RÉFÉRENCES PATI		EFÉRENCES (OCCUPANT		MONT	ANT: T.T.C. 927,60
CODE BUDGET 1 HONAMI. FEECTATION A CODE BUDGET 1 HONAMI.	A A760 AME2 N NALYTIQUE RÉFÉRENCES PATI	RIMOINE RI LA 10LAA0004 L.9922	EFÉRENCES (379		718		927,60
CODE BUDGET 1 HONAMI. FEECTATION A CODE BUDGET 1 HONAMI.	A A760 AME2 M NALYTIQUE RÉPÉRENCES PATI A 10 1 A000 A	RIMOINE RI LA 10LAA0004 L.9922	EFÉRENCES (379		718		927,60
CODE BUDGET 1 HONAMI. FEECTATION A CODE BUDGET 1 HONAMI.	A A760 AME2 M NALYTIQUE RÉPÉRENCES PATI A 10 1 A000 A	RIMOINE RI LA 10LAA0004 L.9922	EFÉRENCES (379		718		927,60
CODE BUDGET 1 HONAMI. FEECTATION A CODE BUDGET 1 HONAMI.	A A760 AME2 M NALYTIQUE RÉPÉRENCES PATI A 10 1 A000 A	RIMOINE RI LA 10LAA0004 L.9922	EFÉRENCES (379		716 - 1888		927,60



2. PERIMETRE DU REPERAGE

	Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou	Partie d'ouvrage ou	Remarques
			composants de la	de composant à	particulières
			construction	inspecter ou à sonder	
ĺ		Selon BT			

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Séjour - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P001 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Séjour - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P001 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P001 (Fr1)	ZPSO
Chambre 1 - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P001 (Fr2)	ZPSO
Chambre 2 - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P001 (Fr1)	ZPSO
Chambre 2 - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P001 (Fr2)	ZPSO
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr5)	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr2)	ZPSO
Salle de bains - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr3)	ZPSO
Salle de bains - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr5)	ZPSO
WC - RC	Autres	Sol	Revêtement souple	P003 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse



III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

- L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre);
- 2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
- 3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
- 4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
- 5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage;
- 6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
- 7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
- 8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
- 9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11;
- 10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
RC	Cuisine	Concerné
RC	WC	Concerné
RC	Salle de bains	Concerné
RC	Chambre 1	Concerné
RC	Chambre 2	Concerné
RC	Séjour	Concerné

Rapport N°: 10LAA0004 27/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC

Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX

- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :

Pour les croquis réalisés après le 15/02/2020

Pour les croquis réalisés avant le 15/02/2020

A

B

C

F

D

E

D

Rapport N°: 10LAA0004 27/02/2020 Version: 09/03/2020

SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032

Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79

www.socotec.fr



3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s): NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

Eléments non inspectés et justification

PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

NEANT

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire:

Occupation des locaux : Vacant

RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	



V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation. Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

1. 10/2	I ENIAGA GO I N				
Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant	Identification	Justification
	construction		à inspecter ou à		
			sonder		
Séjour - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr2)	RESULTAT
·			souple		ANALYSE
Séjour - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr1)	RESULTAT
,			souple	,	ANALYSE
Chambre 1 - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr1)	ZPSO
			souple	,	
Chambre 1 - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr2)	ZPSO
			souple	(
Chambre 2 - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr2)	ZPSO
			souple	,	
Chambre 2 - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr1)	ZPSO
			souple	,	
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr2)	RESULTAT
			souple	,	ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr3)	RESULTAT
			souple	,	ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr5)	RESULTAT
			souple		ANALYSE
Salle de bains -	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr2)	ZPSO
RC			souple	, ,	
Salle de bains -	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr3)	ZPSO
RC			souple	` ,	
Salle de bains -	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr5)	ZPSO
RC			souple	` ,	
WC - RC	Autres	Sol	Revêtement	P003 (Fr3)	RESULTAT
			souple	` ,	ANALYSE
ID . Iv. a a second De sec		·	Far Far History 146 at a		

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

QUANTITATIF DES ELEMENTS AMIANTES

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants	Unité de mesure	Quantité	Poids (t / U)	Poids total estimé
NEANT					



2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou	Localisation	Partie d'ouvrage	Identification	Justification
	composant de la		ou de composant		
	construction		à inspecter ou à		
			sonder		
Séjour - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr3)	RESULTAT
			souple	, ,	ANALYSE
Chambre 1 - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr3)	ZPSO
			souple	, ,	
Chambre 2 - RC	Autres	Sol	Revêtement	P001 (Fr3)	ZPSO
			souple		
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr1)	RESULTAT
			souple		ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr4)	RESULTAT
			souple		ANALYSE
Salle de bains -	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr1)	ZPSO
RC			souple		
Salle de bains -	Autres	Sol	Revêtement	P002 (Fr4)	ZPSO
RC			souple		
WC - RC	Autres	Sol	Revêtement	P003 (Fr1)	RESULTAT
			souple		ANALYSE
WC - RC	Autres	Sol	Revêtement	P003 (Fr2)	RESULTAT
			souple		ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Mur C	Colle faïence	P004 (Fr1)	RESULTAT
					ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Mur C	Colle faïence	P004 (Fr2)	RESULTAT
					ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Mur A, Mur B,	Colle faïence	P004 (Fr1)	ZPSO
		Mur D, Mur E,			
	_	Mur F			
Cuisine - RC	Autres	Mur A, Mur B,	Colle faïence	P004 (Fr2)	ZPSO
		Mur D, Mur E,			
	•	Mur F			
Salle de bains -	Autres	Mur A, Mur B,	Colle faïence	P004 (Fr1)	ZPSO
RC		Mur C, Mur D,			
		Mur E, Mur F,			
Collo do boino	A t	Mur G, Mur H	Calla faïanaa	D004 (E=0)	7000
Salle de bains - RC	Autres	Mur A, Mur B,	Colle faïence	P004 (Fr2)	ZPSO
RC		Mur C, Mur D, Mur E, Mur F,			
		Mur G, Mur H			
Séjour - RC	Autres	Mur A	Enduit / Peinture	P005	RESULTAT
Oojour - NO	Auties	IVIUI A	béton	1 003	ANALYSE
Chambre 1 - RC	Autres	Mur A, Mur B,	Enduit / Peinture	P005	ZPSO
311011101011110	7.00	Mur C, Mur D	béton	. 555	2. 55
Chambre 2 - RC	Autres	Mur A, Mur B,	Enduit / Peinture	P005	ZPSO
311011101012 110	7.00	Mur C, Mur D	béton	. 555	2. 55
Séjour - RC	Autres	Mur B, Mur C,	Enduit / Peinture	P005	ZPSO
25,25		Mur D, Mur E,	béton	. 300	
		Mur F			



Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Cuisine - RC	Autres	Mur A	Enduit / Peinture	P007	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F	Enduit / Peinture	P007	ZPSO
Salle de bains - RC	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Enduit / Peinture	P007	ZPSO
WC - RC	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P007	ZPSO
Séjour - RC	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P008	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - RC	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Chambre 2 - RC	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Salle de bains - RC	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P009	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - RC	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P009	ZPSO
WC - RC	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P009	ZPSO

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Identification : P001 (Fr1)

Pièce et étage : Séjour RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante beige + colle polymère

jaune non séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr2)

Pièce et étage : Séjour RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable + dalle dure cassante marron en vrac Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr3)

Pièce et étage : Séjour RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Revêtement souple marron

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr1)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr2)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante marron

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr3)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Colle bitumineuse noire + matériau gris non

séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P002 (Fr4)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Revêtement cassant bleu

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr5)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières + dalle dure cassante beige + colle polymère jaune non

séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003 (Fr1)

Pièce et étage : WC RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003 (Fr2)

Pièce et étage : WC RC

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Revêtement cassant beige + colle polymère jaune en faible quantité non séparable + papier peint non séparable Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P003 (Fr3)

Pièce et étage : WC RC

Localisation: Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante marron + colle polymère

jaune en faible quantité non séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P004 (Fr1)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle faïence)

Descriptif Laboratoire : Carrelage

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P004 (Fr2)

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation: Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle faïence)

Descriptif Laboratoire : Colle blanche

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005

Pièce et étage : Séjour RC

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE



Identification: P007

Pièce et étage : Cuisine RC

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux blanc en faible quantité non

séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P008

Pièce et étage : Séjour RC

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P009

Pièce et étage : Salle de bains RC

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





ANNEXE 2 -PV ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS nº 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19878 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

> Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client: SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE VILLEPINTE Réf. Commande ITGA : IT0720-19878 Réf. Commande Client : 10LAA0004--01

Reçu au laboratoire le : 02/03/2020

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Pour une analyse au Microscope Optique à Lumère Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
(1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085)

(2) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453) (3) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s)

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
 Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050): Morphologie, EDX et

diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantic si la teneur est supérieure ou égale à $0,1\,\%$ en masse.

Résultat(s):

Analytique(s):

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante		
Réf dossier client :	10LAA000401 - 1 - ESC AA - RC 7700	Rue E. Branly - Logement 4. Réf échantillon ITGA : IT072003-532 10 melun					
Réféchantillon client :	10LAA0004P001 / / Séjour Sol Re	LOGEMENTS COLLECTIFS - rétement souple	Description ITGA: Revêtement souple marron / Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières / Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante marron en vrac				
* Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune non séparable		META (3)	1	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile		
* Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable + dalle dure cassante marron en vrac		META(3)	1	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile		
Revêtement souple marron		META(I)	3	06/03/2020	Amiante non détecté / -		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 1/3

Rapport N°: 10LAA0004 27/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19878 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante			
Réf dossier elient : Réf échantillon elient :	- ESC AA - RC 77000 10LAA0004P002 / LC	-01 - 1 Rue E. Branly - Logement 4 Réf échantillon ITGA : IT072003-533						
* Revêtement souple beige		META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -			
* Dalle dure cassante marron		META(3)	1	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile			
* Colle bitumineuse noire + matériau gris non séparable		MOLP	2	05/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile			
Revêtement cassant bleu		META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -			
Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières + dalle dure cassante beige + colle polymère jaune non séparable		META(3)	2	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile			
Rêf échantillon client : * Revêtement soup	/ WC Sol Revête	OGEMENTS COLLECTIFS - ment souple META (1)	Description ITGA	faible qua beige / C dure cass	ent souple beige / Colle polymère jaune en antité avec poussières / Revêtement cassant olle polymère jaune en faible quantité / Dalle sante marron / Colle polymère jaune en faible / Papier peint Amiante non détecté / -			
polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable								
 Revêtement cassant beige + colle polymère jaune en faible quantité non séparable + papier peint non séparable 		META (I)	ľ	06/03/2020	Amiante non détecté / -			
Dalle dure cassante marron + colle polymère jaune en faible quantité non séparable		META (3)	I	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile			
Réféchantillon client :	- ESC AA - RC 77000 melun			échantillon ITGA : IT072003-535 cription ITGA : Carrelage / Colle blanche				
* Carrelage		META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -			
* Colle blanche		META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / =			
Réf dossier chent :	- ESC AA - RC 77000 10LAA0004P005 / LC	OGEMENTS COLLECTIFS -	Réféchantillon II	A: Peintures	TT072003-536 s multiples / Toile fibreuse blanche / Enduit			
Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac		META(1)	1	plâtreux 06/03/2020	blanc en vrac Amiante non détecté / -			

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Bauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 2/3



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19878 EN DATE DU **06/03/2020**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	10LAA000401 - 1 F - ESC AA - RC 77000 10LAA0004P007 / LC / Cuisine Mur A	Réféchantillon ITGA : ITO72003-537 Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Toile fibreuse blanche / Induit plätreuse blanc en fable quantité				
Peintures multiples en vrac + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux blanc en faible quantité non séparable		META (I)	L	06/03/2020	Amiante non défecté / -	
Réf dossier client :	10LAA000401 - 1 Rue E. Branly - Logement 4 - ESC AA - RC 77000 melun 10LAA0004P008 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Sejour Plafond Enduit Peinture		Réf échantillon ITGA : IT072003-538 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac			
Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac		META (1)	1	05/03/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client :	10LAA000401 - 1 Rue E. Branly - Logement 4 Réf échantillon ITGA : ITO72003-539 - ESC AA - RC 77000 melun 10LAA0004P009 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Description ITGA : Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Enduit plâtreux blanc en vrac					
 Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac 		META (I)	1	05/03/2020	Amiante non détecté / -	

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 3/3



ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible



ANNEXE 4 -CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier

sous le numéro 17-881

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

Amiante sans mention Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022

Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

DPE individuel
Prise d'effet : 24/03/2017
Validité : 23/03/2022

Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011

Gaz
Prise d'effet : 24/03/2017
Arêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifie par l'arrêté du 15 décembre 2011.

CREP Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022

Arrêté du 21 novembre 2006 définisant les critéres de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de fisque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

Termites Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrête du 30 octobre 2006 définissant les criteres de acréfication des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critéres d'acréditation des organismes de certification, modifie par l'arrête du 7 décembre 2011

Electricité Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022 Arrêté als juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 decembre 2009

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

Alternation des dates de validité mentionnées di dessus est conditions à à la bonne extéri

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Noue 91190 GIF-SUR -YVETTE - 01 64 46 68 www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014

Rapport N°: 10LAA0004 27/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79

www.socotec.fr

19/23



ANNEXE 5 -ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance

▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER

VD ASSOCIES 81 BOULEVARD PIERRE PREMIER 33110 LE BOUSCAT **Tél : 05 56 30 95 75** Fax : 08 97 50 56 06 Email: CONTACT@VDASSOCIES.FR Portefeuille: 0201478984

Vos références :

Contrat n° 10158549604 Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC **62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

AMIANTE:

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :

DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)

MESURES:

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN

CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Manterre Cedex 722 05/460 R.C.S. Nanterre Entreprise règle par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 ns d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2



65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)

ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)

ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.

DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE

CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRETA TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON: DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE

DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG.) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINS DE LEVAGE ET DE CHANTIER

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE CONTROLE DE SÉCURITÉ DES AIRES DE JEUX

RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

2/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise rêgle par le Code des assurances - TVA Intraormunau



ANNEXE 6 -PLANS / CROQUIS

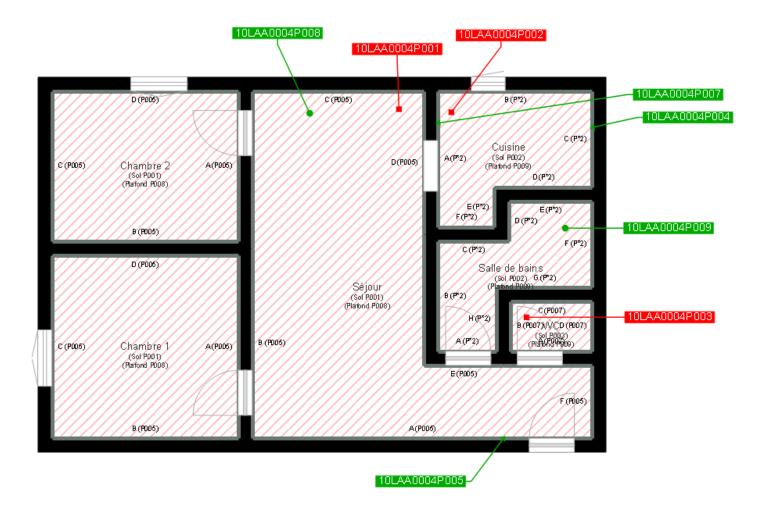


PLANCHE DE REPERAGE

Bien: 10LAA0004 - 1 Rue E. Branly -Logement 4 - ESC AA - RC 77000 MELUN

Zone :RC

Plan

Auteur : GUERIN Olivier

N° de planche :1/1

Légende type de mur :

Cloisons Plaques de plâtre

Murs Bois

Murs Briques

Murs carreaux de plâtre

Murs Béton

Murs porteurs et/ou mur de refend /

Plaques de plâtre

Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)

Murs Torchis

Murs Brique / Enduit

Murs Brique plâtrière

Murs Pierre

Murs Mâchefer

Murs Parpaing

Murs amiantés

Légende des prélèvements :

Prélèvement de sol amianté

Prélévement de sol non amianté

Prélèvement de plafond amianté

Prélèvement de plafond non amianté

Prélévement de mur amianté

→ Prélèvement de mur non amianté

X Autre type de prélèvement amianté

X Autre type de prélèvement non amianté

Sols amiantés

Plafonds amiantés

Sols et plafonds amiantés